

**REPUBLIQUE FRANCAISE  
VILLE DE CHANTELOUP-LES-VIGNES  
78570**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DATE DE CONVOCATION :** 5 mai 2026

**DATE D’AFFICHAGE :** 5 mai 2026

**NOMBRE DE CONSEILLERS :**

**En exercice : 33**  
**Présents : 27**  
**Votants : 33**

L’an deux mille vingt-six, le douze mai, le Conseil municipal de Chanteloup-les-Vignes, légalement convoqué le cinq mai deux mille vingt-six, s’est réuni en salle du conseil en mairie à 20h00, sous la Présidence du Maire, Madame Catherine ARENOU.

L’appel nominal est effectué par François LONGEAULT,

**Etaient présents :**

Mme ARENOU, Maire,  
M. LONGEAULT, Premier Maire Adjoint  
Mme ABLOUH, M. BOUCHELLA, Mme BATHILY, M. ENGRAND, Mme. BELHADJ-ADDA, M. GAILLARD Maires – Adjoints,

Mme CHERGUI, Mme CHARLOT, M. CHERQUEFOSSE, Mme ZABAIRI, M. THUMARIN, Mme BOUKANDOURA, Mme DA SILVA, M. DA CRUZ, M. LEFEVRE, Mme PANIGHINI, M. CHIKH, Mme BAUDRY, M. BRENOT, Mme HADIL, M. NEY, Mme LITI, M. SION, M. BOUZAR, Mme SISSOKO, Conseillers Municipaux.

**Absents représentés :**

M. MOHAMMED (procuration M. BOUCHELLA)  
M. LIAOÛI (procuration M. LONGEAULT)  
Mme PREVOST (procuration Mme CHARLOT)  
Mme GEREMIA (procuration M. DA CRUZ)  
M. MARCIN (procuration Mme ABLOUH)  
Mme VERGNAUD (procuration M. NEY)

**DOTATION DE SOUTIEN A L’INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) / FONDS VERT 2026 :  
REHABILITATION ENERGETIQUE ECOLE PASTEUR MARIE CURIE SECONDE PHASE**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

**VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2122-22,

**VU** les dotations d'investissement local pour 2026 auprès de l'ÉTAT: Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et FONDS VERT.

**CONSIDERANT** les thématiques prioritaires (réhabilitation énergétique des écoles) telles que fixées dans le dispositifs DSIL et FONDS VERT,

**CONSIDERANT** les priorités fixées par le contrat de ville 2024 – 2030,

**ENTENDU** l'exposé de Monsieur Jean-Michel THUMARIN, Conseiller municipal délégué aux Travaux et au Cadre de Vie,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE :**

**D'APPROUVER** le plan de financement présenté en annexe concernant les travaux de réhabilitation énergétique de l'école Pasteur Marie Curie.

**DE SOLLICITER** les dispositifs de Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et FONDS VERTS pour les actions et montants ci-dessous :

**En Investissement :**

**580 000 € HT** pour les travaux de réhabilitation énergétique de l'école Pasteur Marie Curie deuxième phase.

**D'AUTORISER** Mme Le Maire, et ou son représentant à tous documents inhérents à ce dossier

Annexes :

1) Plan de financement des travaux réhabilitation énergétique de l'école Pasteur Marie Curie.

Fait à Chanteloup-les-Vignes, le dix-huit mai deux mille vingt-six.

Pour le Maire et par délégation,  
Le Premier Maire-adjoint

  
François LONGEAULT

